

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié Semi-Mensuellement—Le Lundi

VOL. II.

30 NOVEMBRE, 1903.

No. 45

SOMMAIRE—Abonnement—Lettre de Mgr Taché—Son Eminence le cardinal Mgr Merry Del Val—Noces d'or sacerdotales—Les Trépassés—La question des Ecoles du Manitoba n'est pas réglée—Modèles de candidates de Bazar—Echo de Saint-Albert—Infirmières ou garde-malades (Nurses)—Fondation des RR. PP. Rédemptoristes—Ding! Dang!!—Aux Prières.

ABONNEMENT

CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE PAYÉ LEUR ABONNEMENT AUX "CLOCHES DE ST. BONIFACE" POUR L'ANNÉE 1903, SONT PRIÉS DE LE FAIRE AU PLUS TOT.

LETTRE DE MONSEIGNEUR TACHE

(SUITE.)

XXVIII. LETTRE ECRITE PAR LE P.TACHE A SA TANTE, MADAME HERTEL DE ROUVILLE, DANS LE MEME VOYAGE AU LAC CARIBOU.

Rapides du Diable 8 Juin 1850.

Ma bien chère tante,

Pour me dédommager de la mauvaise compagnie en laquelle je me trouve ce soir, je vais vous adresser quelques mots et faire ainsi diversion à l'horreur du lieu où je viens de dresser ma tente. Nos chefs voyageurs Canadiens, dans le desespoir que leur inspiraient les difficultés excessives d'une longue suite de rapides, leur ont donné le nom de Rapides du Diable. Il faut avouer que ces rapides ont quelque chose d'affreux, et que

L'ennemi des hommes semble y être en embûche, pour saisir quelque proie. Nous venons de passer tous ces rapides, non sans difficultés ni même sans dangers. J'ai encore un peu le pouls agité par suite des efforts vigoureux que j'ai faits pour aider les hommes de la berge que je monte, à nous arracher de l'un de ces rapides où l'inexpérience de notre gouvernail nous avait encloués. Je suis un peu confus, ma bonne tante, du retard que j'ai apporté à vous écrire; j'espère du moins que vous ne l'avez pas attribué à l'indifférence; non, je ne suis point indifférent, et si j'avais à l'être, vous ne seriez certainement pas la personne envers laquelle je consentirais à me rendre ainsi coupable. Outre le degré de parenté qui nous unit, les bontés que vous m'avez toujours témoignées, vous ont mérité de ma part un attachement aussi vif que sincère. De plus, en quittant le Canada, je ne vous ai pas enlevé tous les souvenirs du neveu Alexandre; plusieurs charmantes lettres sont venues me prouver agréablement que vous vouliez bien encore vous souvenir de lui. Cette marque d'intérêt que j'attendais en vain de quelques-uns de mes amis, m'a causé un bien sensible plaisir; des occupations excessivement multipliées ont pu seules m'empêcher de vous répondre. Comme je m'aperçois que ce retard me prive de vos lettres, je saisis là, le seul instant à ma disposition pour vous donner signe de vie et vous dire que je vous aime toujours, vous et toute la famille.

J'ai été heureux d'apprendre que la santé de mon oncle s'était améliorée. Puisse le bon Dieu lui accorder vie, santé et bonheur! c'est le souhait ardent de l'un de ses neveux, de celui qui, pour être le plus éloigné, n'est certainement pas celui qui s'intéresse le moins à son sort. Le Dieu des bénédictions est aussi le Dieu des épreuves; je n'ai pas été très surpris d'apprendre que quelques uns des enfants de M^{de}. Brousseau étaient allés jouir d'une meilleure vie. Celle-ci est si remplie de misères et de chagrins que c'est véritablement un bonheur de la quitter avant d'en avoir goûté l'amertume. La tendresse maternelle n'est pas, je le sais, de cet avis, mais cet-

te même tendresse éclairée par la foi, sait apporter une sainte résignation aux épreuves de la providence. Mde. Larocque a aussi ses épreuves, puisque son fils unique est souvent malade, et qu' elle a déjà failli le perdre plusieurs fois. Je suppose que l' une et l' autre veulent bien quelquefois se souvenir du cousin Alexandre. Pour ma part, je ne les oublie pas, et bien des fois, dans mes voyages, ma pensée franchit la distance qui nous sépare et de douces rêveries me ramènent à des circonstances qui ont bien eu leurs petits nuages, mais dont le souvenir ne m'est pas moins cher.

Cette pauvre Hermine a choisi la meilleure part, puisqu' elle a pris pour elle l' auteur et la source de tous les biens.

(A suivre)

SON EXCELLENCE MGR MERRY DEL VAL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Nous apprenons avec bonheur la nomination de Son Eminence Mgr Merry Del Val, ancien Délégué au Canada, à la charge éminente de Secrétaire d'Etat.

Le nouveau dignitaire a visité notre pays en 1897, et c'est en ce moment, le seul cardinal qui ait vu le Manitoba. Chacun se rappelle avec quel enthousiasme il a été reçu à Saint-Boniface, à Winnipeg et à Saint-Norbert, et quelle impression profonde il a faite, même sur la population non-catholique. Nous avons donc lieu de nous réjouir grandement et de bénir le Ciel de cette heureuse nomination.

Voici un article du *Pèlerin*, de Paris, qui intéressera sûrement nos lecteurs :

Son Exc. Mgr Merry Del Val, Secrétaire d'Etat de S. S. Pie X

De Rome nous est arrivée l'heureuse nouvelle de l'élevation au cardinalat de S. Exc. Mgr Merry Del Val, archevêque titulaire de Nicée, qui est appelé en même temps à continuer

auprès du Saint-Père, à titre de Secrétaire d'État, les délicates fonctions qu'il remplissait déjà depuis plus de deux mois, à la satisfaction de tous.

L'éminent prélat a été informé des intentions du Saint-Père par une lettre fort élogieuse où le Pape Pie X félicite le nouveau cardinal de l'habileté et du tact avec lesquels il s'est acquitté, jusqu'à ce jour, de sa mission.

Le Saint-Père manifeste l'assurance que sa nomination définitive au poste éminent qu'il occupe sera accueillie avec satisfaction par tout le Sacré Collège.

Il est vrai que cet acte nouveau du Souverain Pontife ne peut que causer une vraie joie à tous les catholiques : pour nous, personnellement, nous éprouvons un véritable bonheur, en voyant élever à l'une des premières charges de l'Eglise un prélat dont les remarquables qualités de l'esprit et du cœur avaient déjà fixé les regards de Léon XIII et la confiance du Sacré-Collège tout entier.

Mgr Raphaël Merrey Del Val est espagnol ; il naquit à Londres, le 10 octobre 1865 ; il a donc 38 ans. Son père, don Raphaël Merry Del Val, était ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège ; il descendait d'une ancienne et noble famille d'origine irlandaise.

Courte encore, l'existence du nouveau secrétaire d'État fut admirablement remplie. Après de brillantes études poursuivies en Angleterre et en Belgique, Mgr Merry Del Val entra dans les Ordres et fut bientôt appelé à faire partie de l'entourage immédiat du Souverain Pontife.

Dans ce poste de choix, le jeune prélat acquit, à la Cour Pontificale, une situation toute particulière par sa parfaite bonne grâce et sa simplicité qui le faisaient hautement apprécier de tous et surtout par sa vie exemplaire, sa rare piété et un zèle religieux qui lui valaient l'estime et l'admiration du monde ecclésiastique.

En 1897, Mgr Merry Del Val fut délégué au Canada, pour régler la question des écoles du Manitoba : quelques années

plus tard, il fut nommé président de l'Académie des nobles ecclésiastiques ; en 1902, le distingué Prélat reçut mission de représenter le Saint-Père au couronnement du Roi Edouard VII, qui le combla de prévenances. Enfin, au mois de juillet dernier, les cardinaux l'appelaient à la charge de secrétaire du Conclave.

Mgr Merry Del Val est plutôt grand, d'une distinction et d'une affabilité parfaites ; il parle couramment le français, l'italien et l'allemand. Il s'est fort occupé, avant l'heure où il a été pris dans le tourbillon des suprêmes affaires de l'Eglise, des œuvres de préservation de la jeunesse fondées à Rome.

NOCES D'OR SACERDOTALES DU REV. PERE JOSEPH MANGIN, O. M. I.

La population de la paroisse Saint-Joseph de Lowell, Mass. célébrait avec allégresse, le 18 octobre dernier, le jubilé sacerdotal de leur vénérable curé, le R. P. Joseph Mangin, O. M. I. La série des fêtes qui a duré du 14 au 18 octobre, a été inaugurée par les enfants de la paroisse, mercredi le 14 octobre, jour anniversaire de l'ordination du Révérend Père.

Le R. P. Mangin est né à Nancy en 1830; il fut employé comme copiste à Nice, pour l'historien Rohrbacker. Le 14 octobre 1853, il reçut la prêtrise, à Marseille, des mains de Mgr. de Mazenod, fondateur des Oblats. Il passa 10 ans en Angleterre, comme professeur de Morale, puis vint en Amérique et demeura 20 ans à Ottawa; de là il est allé à Archville où il a séjourné six ans. Depuis cinq ans, les paroissiens de la ville de Lowell, Mass., ont le bonheur de le posséder au milieu d'eux. "Les Cloches" lui redit dans leurs plus beaux Carillons: "Ad multos et felicissimos annos."

LES TREPASSES

La langue d'un peuple est l'image de son état d'esprit, de ses aspirations, de ses croyances, de ses mœurs. Jadis, la libre pensée était un article rare et dont personne ne se prévalait. Tous regardaient la vie présente comme un pèlerinage vers l'éternité, vers la patrie véritable, le ciel.

Les hommes passaient sur la terre; ils n'y fixaient pas leur demeure, et ceux qui avaient atteint le terme de la route s'appelaient les trépassés.

Nos aïeux estimaient encore la vie présente comme une fonction, dont il fallait s'acquitter avec conscience, où chacun accomplissait son devoir d'homme et de chrétien. On disait de celui qui a terminé l'emploi de son existence, il est défunt, c'est-à-dire il a fini sa tâche. Combien ces termes sont plus nobles, plus suggestifs, plus consolants que celui qui a prévalu dans l'usage actuel et exprime simplement la cessation de la vie, l'horrible chose qu'est la mort en elle-même.

Mille liens dans le passé, le présent et l'avenir nous attachent aux trépassés, à nos chers défunts. Ils nous ont aimés, servis peut-être; nous gardons leur souvenir. Dans le présent, ils réclament nos suffrages et sont prêts à nous venir en aide, si nous les invoquons. Pour l'avenir, ils nous attendent sur l'autre rivage, quand notre nacelle aura fini sa traversée.

C'est une bonne chose que d'honorer leur mémoire, de visiter le lieu où reposent leurs restes. Mais ils ne sont guère sensibles aux fleurs, aux couronnes, à la beauté du sépulcre, ni aux autres hochets de la vanité. Ce qu'ils désirent, ce sont des prières, des actes de vertu. Rien ne leur est plus utile et plus agréable que l'offrande du sacrifice de la messe. S'ils sont au ciel, elle sert d'autres âmes en détresse. S'ils expient encore, leurs souffrances sont abrégées, et ils voient avec gratitude que nous hâtons l'heure de leur délivrance.

P. B.

LA QUESTION DE NOS ECOLES DU MANITOBA N'EST PAS REGLEE.

Nous remercions M. Horace Bazin d'avoir bien voulu publier dans la " Croix de Montréal " du huit novembre courant l'article intitulé " Les nôtres au Manitoba " et nous avons été heureux de lire sa conclusion: " Pour tout résumer dans le cliché déjà antique et toujours aussi vrai que naguère: La question des écoles n'est pas réglée " —

Pour en donner la preuve nous soumettons à la sérieuse considération de tous les hommes bien pensants dans notre pays, à quelque couleur politique qu'ils appartiennent, l'extrait suivant de la lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, en date du 9 mars 1902 :

Ce que nous réclamons en ce moment, au nom du droit naturel aussi bien qu'au nom de la constitution du pays, c'est la restauration des droits scolaires violés en 1890. Nous demandons d'abord :

10. Le contrôle de nos écoles, c'est-à-dire, pour parler comme le Pape lui-même, " la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique." Nous acceptons volontiers, dès maintenant, les programmes d'études des écoles publiques.

La loi modifiée selon nos justes demandes enlèverait d'un côté à nos commissaires catholiques, la crainte de perdre l'occasion en agissant contrairement à la loi, ce que la conscience catholique leur demande pourtant parfois, et ce que plusieurs n'osent faire—et de l'autre côté, elle nous protégerait contre le mauvais vouloir de certains commissaires non-catholiques.

20. Nous demandons, en second lieu le droit de retenir les services de maîtres ou maîtresses catholiques, même dans les centres mixtes et même s'ils portent un costume religieux. On connaît la restriction odieuse décrétée par les commissaires d'écoles de Winnipeg, au nom de la loi, à tort ou à raison.

30. En troisième lieu, nous réclamons le droit à des livres catholiques d'histoire, de géographie et de lecture, tout comme avant 1890; car, seuls, ces livres peuvent être approuvés par les évêques, selon ce que demande le Pape.

Il est vrai que l' " Advisory Board " de Winnipeg a approuvé des livres de lecture manuscrits, en anglais et en français qui sont déjà imprimés, mais il a fallu les mutiler en retranchant plusieurs leçons trop catholiques, et toujours à cause du principe faux et inadmissible pour des catholiques, que tout doit être neutre, non-confessionnel (non-sectarian) dans l'école.

40. En quatrième lieu, nous réclamons la liberté complète de l'enseignement et des exercices religieux, celle aussi, de mettre et de garder le crucifix aux murs de nos écoles.

Il est vrai que la formule de serment concernant l'enseignement et les exercices religieux a été modifiée de façon à ne plus gêner autant la conscience des maîtres et maîtresses catholiques; mais il y a encore dans la loi une restriction odieuse et incompatible avec la conscience catholique qui ne peut pas l'accepter.

Dieu sait les ennuis qui nous sont suscités à ce sujet, mê-

me par des commissaires catholiques trop zélés ou trop craintifs!

Voilà, N. T. C. F., ce que nous devons réclamer fermement, et c'est bien là, ce beaucoup plus, dont parle le Souverain Pontife. Ayons confiance que la constitution du pays, telle qu'interprétée par le plus haut tribunal de l'Empire Britannique, aura enfin son plein effet.

Oui, comme dit M. Bazin, nous sommes à plaindre, car nous sommes dans une situation très anormale puisqu'il nous faut éluder ou même violer la loi scolaire actuelle pour maintenir nos anciennes écoles dans les centres catholiques, et nous résigner à être étranglés par une double taxe dans les centres mixtes sans oser trop réclamer de peur de réveiller le fanatisme endormi.

Heureusement que le parti actuellement au pouvoir au Manitoba, nous traite avec une extrême bienveillance, et nous nous prenons même parfois à espérer que s'il s'entendait avec le Gouvernement Fédéral à Ottawa, "en dehors de l'arène politique, il pourrait amander la loi suffisamment pour rendre notre situation tolérable dans les centres mixtes comme Winnipeg et Brandon, etc. N'y a-t-il pas eu dernièrement quelque rumeur favorable à ce sujet?

Oh! si tous ceux qui veulent être du parti que Sa Sainteté Pie X appelle si bien, dans sa première encyclique, "le parti de Dieu" et qui croient aux enseignements de l'Eglise sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique s'unissaient dans la Province de Québec, le Manitoba, et tout le Canada pour la revendication de nos droits, comme il serait facile de régler notre question scolaire!

Quand un membre est mutilé, est-ce que tout le corps ne souffre pas et ne cherche pas à lui porter secours! Dieu veuille que tous les Canadiens-Français comprennent leur devoir vis-à-vis des leurs au Manitoba.

A moi, Auvergne!

MODELES DE CANDIDATES DE BAZAR A ST PIE DE LETELLIER.

8 octobre 1903.

Les dames de Ste. Anne représentés par Madame Gravelines, présidente, et les Demoiselles de la Congrégation des enfants de Marie représentés par Delle.

Amanda Parent, présidente, sont entrées dans une lutte pacifique et ont recueilli, comme résultat, la somme de (\$600) six cents piastres données aux Rvdes. Soeurs de N. Dame des Missions pour leur nouveau couvent, et de plus la somme de (\$75) soixante et quinze piastres offertes par les candidates elles-mêmes à M. le curé (Rev. M. Norbert Jutras) pour l'achat d'un superbe calice ! On dit que tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Voilà, certes, un modèle de bazar et de candidates!

ECHO DE ST. ALBERT.

SA GRANDEUR MGR. BRUCHESI A ST. ALBERT.

L'illustre archevêque de Montréal a causé à la paroisse de St. Albert la plus agréable et la plus douce des surprises. En revenant de New-Westminster, il s'est fait un devoir d'interrompre sa course, à Calgary, pour venir prier sur la tombe de notre regretté et saint évêque Mgr. Grandin.

C'est dimanche, le 15 novembre, solennité de la Dédicace des églises, que le noble visiteur nous favorisa de sa présence. Il se fit un plaisir d'adresser la parole aux fidèles. Dans ce discours, il confirma vigoureusement la grande renommée d'éloquence qui déjà depuis longtemps a porté son nom au delà même du vaste Atlantique. Pendant son discours, s'adressant à notre digne prélat, il l'assura que les liens sacrés qui avaient uni le cœur de Mgr. Bourget et de son successeur à celui de Mgr. Grandin, ne seront jamais rompus entre les deux pasteurs actuels. Et ainsi sa bouche éloquentة remplit d'émotion et d'enthousiasme toute l'assistance pendant trois quarts d'heure

Pendant la récréation du diner, Mgr. Bruchési se rendit au Petit Séminaire. Après avoir béni les élèves et leur avoir adressé d'encourageantes paroles, il alla chez les Révérendes Soeurs de Charité, ces religieuses d'un zèle héroïque qu'il nomme "ses mamans" puisqu'il fut jadis un de leurs élèves.

L'heure du départ de Sa Grandeur pour Edmonton était, hélas, trop tôt arrivée. Au moment où les cloches sonnaient pour appeler le monde à vêpres, le distingué voyageur quittait St. Albert emportant avec lui nos vœux de reconnaissance.

UN ELEVE, A. G.

INFIRMIERES OU GARDE-MALADES (NURSES.)

UNE CARRIERE.

Voici ce que nous lisons dans la "Croix du dimanche" de l'Hebdomadaire :

"Infirmières anglaises — En Angleterre, les infirmières des hôpitaux ne sont pas, comme en France et ailleurs, des manières de servantes à tout faire qu' on traite sans égard aucun. Outre-Manche, les infirmières sont souvent des jeunes filles de la bourgeoisie qui, pourvues de diplômes, sont entrées dans le personnel des hôpitaux parce qu' elles savent y trouver de la considération, des égards et un bien-être relatif. Mais on n' a vu que très rarement une mondaine, jeune et riche, endosser la tenue blanche de l' infirmière.

Le cas vient de se présenter. Lady Turner, veuve d' un des plus notables commerçants de la Cité, a refusé les partis avantageux qui s' offraient à elle pour devenir infirmière. Elle aurait pu, par ses relations, obtenir dès le début une situation favorisée, le titre de surveillante par exemple. Mais Lady Turner a refusé, et elle est aujourd' hui surveillante de troisième classe à l' hôpital royal."

On sait qu' au Manitoba et dans l' Ouest Canadien l' emploi d' infirmières est de plus en plus en honneur et devient une carrière pour les jeunes filles anglaises, de bonnes familles. Il serait à désirer que nos jeunes filles catholiques entrassent dans la même voie.

Combien de jeunes personnes, après leurs belles années de couvent, perdent leur temps, au lieu de se préparer un avenir sérieux, en se faisant garde-malade à l' hôpital de St. Boniface, où le nombre des infirmières est insuffisant et dont la grande majorité est protestante!

Autrefois, en France, les grandes familles envoyaient leurs filles passer quelque temps dans un couvent de religieuses occupées à des œuvres de charité, afin de les préparer à une vie de devoir et de piété.

Il est certain qu' il y a entre la fin des études d' une jeune fille au pensionnat et son mariage (quand elle réussit à le faire) un temps d'attente fiévreuse qui est très dommageable à la paix des familles et au bien de ces prétendantes inquiètes qui redoutent la montée solitaire d' un calvaire de 40 ans!

FONDATION DES RR. PP. REDEMPTORISTES
AU MILIEU DES GALICIENS.

Le Rme Supérieur général ou Recteur Majeur des Rédemptoristes, le Très Honoré Père Mat Rauss, a bien voulu accepter, à la demande de Mgr l'Archevêque, de faire une fondation de son ordre au milieu des Galiciens de la région de Yorkton et du Dauphin. Le Rev. P. Delaere, de Brandon, est chargé d'organiser cette belle œuvre de missionnaires, sous la direction du Très Rév. P. Strybol, provincial en Belgique, et du Très Rév. P. Lemieux, vice-provincial au Canada.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception, avec remerciements, de trois jolis et très intéressants volumes qui ont été donnés à Mgr l'Archevêque pour la bibliothèque nationale; à savoir: "Noces d'or du noviciat Saint-Joseph, Sault au Récollet, 1853-1903," par le R. P. D. Chossegras, S. J. — "Journal d'un voyage de Mgr. J. Octave Plessis, en Europe," par Mgr. Henri Tétu. — "Université Laval à Québec et les Fêtes du Cinquantenaire" par Monsieur l'abbé C. Roy.

ORDINATIONS À NOTRE-DAME-DE-LOURDES, DIMANCHE, 22 NOV.

Mgr l'Archevêque a conféré les ordres suivants :

Diacre, le Rév Frère Antoine-Michel, des Chanoines Rég. de l'Immaculée Conception. Sous-diacre, M. l'abbé Joseph Périsset

La tonsure a été donnée aux membres de la Congrégation dont les noms suivent; et quelques-uns ont même reçu deux ou même les quatre ordres moindres :

Les Rév. Frères Genès Barrand, Bénédicte Benoit, Boniface Diderick; et les *petits frères* Grégoire Champagne et Bonaventure Larivée.

DIGN! DANG!

Le Chapitre général des Oblats se tiendra en 1904, à Liège, en Belgique le 14 août dans le local du Scolasticat.

Le 4 octobre dernier, le Rev. Monsieur Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg, a béni la première pierre de la nouvelle Eglise d'elié.

La Très Révérende Mère Marie du T. S. Rosaire, Supéri-

eure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie, arrivée le 9 octobre, a déjà visité les couvents de St-Pierre Jolys et de Ste-Agathe

La nouvelle Eglise que M. l'abbé Luyten a bâtie à Estavan, est terminée, et elle sera bénite par Sa Grandeur Mgr. L'Archevêque, le 13 décembre prochain.

Sa Grandeur Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal, de retour de son voyage à Vancouver, est arrêté à l'archevêché de Saint-Boniface, jeudi, le 19 novembre. Sa Grandeur, accompagnée de son secrétaire, M. Urg. Demers, a procuré aux différentes communautés religieuses de Saint-Boniface et de Winnipeg, l'honneur et le bonheur de sa visite, en allant dire la messe dans chacune des maisons religieuses.

Lundi soir, le 23, étant la veille de la fête de Révde Sœur Mirault, maîtresse des Novices des Révdes Sœurs Grises, les Novices avaient préparé une petite soirée de famille pour la circonstance. La Révde Mère Vicairé sollicita l'honneur d'avoir Nos Seigneurs, Mgr Bruchési et Mgr Langevin, et le clergé à cette petite fête de famille. Le chant sur le "Grand Pacifique" a rappelé à Mgr l'archevêque de Montréal les doux souvenirs du sacre de Mgr Langevin (son confrère de classe), il y a huit ans.

Mgr Bruchési est parti pour Montréal, mardi, le 24 novembre.

M. l'abbé Ladislaus Finke, d'origine polonaise, est arrivé à l'archevêché, samedi, le 14 novembre. M. Finke, qui a été ordonné prêtre à Rome, il y a quelques mois, est accepté dans le diocèse pour exercer le ministère parmi les Polonais.

Le Rév. Père Ducharme, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, et le Rév. Fr Gendreau, Procureur-provincial, sont retournés à Montréal, jeudi, le 12 novembre

Le Rév. Père Gendreau, O. M. I., curé du Portage-du-Rat, est descendu à Ottawa pour affaires importantes; le Rév. Père MacCarthy le remplace.

AUX PRIERE.

M. Marie-Elisée Demoustier, bienfaiteur des missions, Lyon, France.